

Sopra HR Software, filiale de Sopra Steria : en route pour le bulletin de paie clarifié

Paris, le 14 avril 2016 – Dans le cadre du choc de simplification lancé par l'État français en 2014, une réforme vient d'être initiée après la publication du décret le 25 février 2016 définissant les conditions de généralisation d'un bulletin de paie plus lisible qu'actuellement. Une dizaine d'entreprises pilotes, dont Sopra Steria, par sa filiale Sopra HR Software, se sont engagées à mettre ce format « clarifié » en place au cours du premier semestre 2016 pour leurs collaborateurs.

Cet engagement intéresse Sopra HR Software à plusieurs titres : en tant qu'éditeur et prestataire de services de Ressources Humaines afin de faire bénéficier ses clients à la fois de son retour d'expérience et des éléments techniques déjà développés mais également en tant qu'entreprise future bénéficiaire, « entité pilote » pour tout le groupe Sopra Steria (17 600 collaborateurs en France). « *Il est très intéressant d'être en avance de phase pour satisfaire l'obligation légale, les attentes de nos clients et simplifier le document pour nos collaborateurs. Ces derniers recevront dès le mois de mai leur premier bulletin clarifié,* » commente Randa Hadjar, Directrice des Ressources Humaines de Sopra HR Software.

Le bulletin de paie sera plus court ; les libellés, l'ordre et le regroupement de certaines des informations devant figurer sur les nouveaux modèles –à la fois pour les cadres et les non-cadres- ont été définis. Ainsi, les lignes de cotisations sociales seront regroupées par risque couvert, les autres contributions relevant de l'employeur seront rassemblées sur une seule ligne. Le bulletin doit aussi indiquer la somme du salaire brut, le total des cotisations et contributions de l'employeur, le montant total versé par l'employeur et le montant global de certains allègements financés par l'État. Ainsi, le nouveau bulletin valorisera le coût du travail auprès des salariés.

Les entreprises pilotes fourniront au gouvernement un rapport fin août pour présenter leur retour d'expérience après cette phase d'expérimentation. Un bilan sera réalisé par les ministres chargés du travail et de la Sécurité Sociale, afin d'avoir de la visibilité avant une mise en œuvre généralisée auprès des entreprises de plus de 300 salariés le 1^{er} janvier 2017.

A propos de Sopra HR Software

Sopra HR Software, filiale de Sopra Steria, offre des solutions RH complètes parfaitement adaptées aux besoins des Directions des Ressources Humaines et aux organisations de moyennes et grandes tailles. Sopra HR Software s'inscrit comme un partenaire de la réussite de la transformation digitale et anticipe les nouvelles générations de solutions RH.

Aujourd'hui, les solutions de Sopra HR Software sont déployées chez plus de 850 clients, dans plus de 54 pays et répondent aux enjeux des entreprises publiques comme privées, dans tous les secteurs d'activité. Proposées en mode « on premise » ou services d'outsourcing, elles tiennent compte des nouveaux usages, notamment ceux liés à la mobilité.

Sopra Steria, leader européen de la transformation numérique, propose l'un des portefeuilles d'offres les plus complets du marché : conseil, intégration de systèmes, édition de solutions métier, Infrastructure Management et Business Process Services. Fort de 38 000 collaborateurs dans plus de 20 pays, le groupe Sopra Steria affiche un chiffre d'affaires 2015 de 3,6 milliards d'euros.

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur www.soprahr.com

Contacts

Sopra HR Software: Agnès Gorcy +33 (0)1 57 00 01 23, agnes.gorcy@soprahr.com

Agence de presse La Nouvelle Agence : Irina Gudina +33 (0)1 83 81 71 40, irina@lanouvelle-agence.com
